

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 23.11.2020, Révision 23.11.2020

Version 07. Remplace la version: 06

Page 1 / 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****PreClean****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1 Utilisations pertinentes**

Produit de nettoyage

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société WAXOYL AG
 Seewenweg 5
 4153 Reinach / SUISSE
 Téléphone +41-61-28177 94
 Téléfax +41-61-28177 85
 Site internet www.waxoyl.com
 E-mail info@waxoyl.ch

Secteur informatif

Informations techniques info@waxoyl.ch
Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]**

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage**Pictogrammes de danger****Mentions de danger** Aucun

Produits de nettoyage, 648/2004/CE, contient: < 5% agents de surface non ioniques
 conservateurs SODIUM PYRITHIONE
 conservateurs LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE
 conservateurs BENZISOTHIAZOLINONE
 parfums

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.
 Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

Dangers pour l'environnement Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 23.11.2020, Révision 23.11.2020

Version 07. Remplace la version: 06

Page 2 / 8

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Commentaire relatif aux composants Pas de réaction dangereuse connue.
Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Après ingestion	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Agent d'extinction approprié	Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
Agent d'extinction non approprié	Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 23.11.2020, Révision 23.11.2020

Version 07. Remplace la version: 06

Page 3 / 8

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

non applicable

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

Protection des yeux

lunettes de protection. (EN 166:2001)

Protection des mains

0,4mm Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3).

Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

Protection corporelle

Vêtement de protection (EN 340)

Divers

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les aérosols.

Protection respiratoire

Non indispensable sous des conditions normales.

Risques thermiques

Aucun

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 23.11.2020, Révision 23.11.2020

Version 07. Remplace la version: 06

Page 4 / 8

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non applicable
Valeur du pH	10,6
Valeur du pH [1%]	Non déterminé
Point d'ébullition [°C]	Non déterminé
Point d'éclair [°C]	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	Non applicable
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Non déterminé
Densité [g/ml]	ca. 1,0 (20 °C / 68,0 °F)
Densité de versement [kg/m ³]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	Miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Non déterminé
Viscosité	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	non applicable
Vitesse d'évaporation	non applicable
Point de fusion [°C]	Non déterminé
Auto-inflammation [°C]	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Non applicable

9.2 Autres informations

Aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

10.5 Matières incompatibles

non applicable

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Produit
ATE-mix, inhalatoire (brouillard), > 5 mg/l 4h.
ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg.
ATE-mix, oral, > 2000 mg/kg.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Mutagenèse Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Toxicité sur la reproduction Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Cancérogénèse Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Remarques générales

Aucun

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****12.2 Persistance et dégradabilité**

Comportement dans les compartiments de l'environnement Non déterminé

Comportement dans les stations d'épuration Non déterminé

Biodégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Une substance qui s'écoule peut pénétrer dans le sol et entraîner des contaminations du sol et des nappes souterraines.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 23.11.2020, Révision 23.11.2020

Version 07. Remplace la version: 06

Page 6 / 8

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

Consulter le fabricant pour le recyclage.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 200130

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 150102

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 23.11.2020, Révision 23.11.2020

Version 07. Remplace la version: 06

Page 7 / 8

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

PRESCRIPTIONS DE CEE 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2015/830; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2019); IMDG-Code (2019, 39. Amdt.); IATA-DGR (2020)

RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR): Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

- Observer les restrictions d'emploi Non

- VOC (2010/75/CE) < 1 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 23.11.2020, Révision 23.11.2020

Version 07. Remplace la version: 06

Page 8 / 8

SECTION 16: Autres informations**16.1 Abréviations et acronymes:**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
 ATE = acute toxicity estimate
 CAS = Chemical Abstracts Service
 CLP = Classification, Labelling and Packaging
 DMEL = Derived Minimum Effect Level
 DNEL = Derived No Effect Level
 EC50 = Median effective concentration
 ECB = European Chemicals Bureau
 EEC = European Economic Community
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 EL50 = Median effective loading
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
 EmS = Emergency Schedules
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 IATA = International Air Transport Association
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
 IC50 = Inhibition concentration, 50%
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
 LC50 = Lethal concentration, 50%
 LD50 = Median lethal dose
 LC0 = lethal concentration, 0%
 LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level
 LL50 = Median lethal loading
 LQ = Limited Quantities
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
 NOEC = No Observed Effect Concentration
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
 STP = Sewage Treatment Plant
 TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
 VOC = Volatile Organic Compounds
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.2 Autres informations**Méthode de classification****Positions modifiées**

Aucun

Copyright: Chemiebüro®